

D'après le schéma des formations fédérales, la formation d'Entraîneur 1 doit faire au moins 40h, en Ile de France elle en fera 50h réparties comme suit :

- **L'accueil, la sécurité et le matériel :** ≈ 10h

Reprise des blocs 1 et 2 de l'AE, les détenteurs d'une attestation de formation AE sont dispensés de ces 10h.

- **La gestion de groupe :** ≈ 2h de théorie
 - Être capable de transmettre une consigne à un groupe
 - Être capable de proposer des situations en adéquation avec les qualités de l'archer
 - Être capable d'entretenir la motivation des archers

- **Le cycle d'apprentissage :** ≈ 6h
 - Être capable de mettre en place une progression pédagogique
 - Objectif = 1^{ère} compétition
 - 3 étapes : acquérir, maîtriser, automatiser
 - Être capable de conduire une séance sportive
 - Échauffement/étirements
 - Structure d'une séance
 - Être capable d'évaluer : (cf badges d'apprentissage blanc et noir)
 - Observer, mesurer, analyser
 - Proposer une remédiation

- **L'enseignement des fondamentaux :** ≈ 24h
 - Les maîtriser
 - Les décrire
 - Les justifier
 - Utiliser les outils pédagogiques

12h de théorie appliquée + 12h de pratique péda pour la gestion de groupe également.

- **La 1^{ère} expérience compétitive :** ≈ 2h
 - Présenter la compétition
 - Préparer à la compétition
 - Accompagner pendant la compétition

- **Accompagnement personnalisé :** ≈ 6h
 - Suivi rapport d'activité
 - Préparation examen :
 - Péda flash
 - Oral sur dossier